

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BENAIS

Département d'Indre-et-Loire

Séance du 17 novembre 2014

Nombre de Membres		
Présents	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
14	15	14
<u>Date de la convocation :</u> 10 novembre 2014		
<u>Date d'affichage :</u> 10 novembre 2014		

L'an deux mil quatorze, le dix-sept novembre, à vingt heures trente minutes,

le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie, Maire.
Présents : Mmes BENESTON Chrystèle, DÉZÉ Françoise, LAURENT Emmanuelle, RUOPPOLO-COUINEAU Marie-Line, RIOCREUX Stéphanie.MM. BOISDRON Claude, BRODSKY Pierre-Alexandre, COLMAN Sébastien, GUILBAUD Michel, HALLIEN Cyrille, NION Pierre, PLANTIER Patrick, SOUCHU Christian, TOQUARD Sébastien.

Excusés : Mme COUINEAU Jessica

Secrétaire de séance : Mme RUOPPOLO-COUINEAU Marie-Line

Madame Le Maire remercie tous les élus pour leur implication dans l'organisation du 11 novembre. Elle remercie aussi ceux qui ont préparé l'après-midi récréatif qui a reçu plus de trente enfants. Elle précise que ce sont des évènements qui représentent des animations fortes dans le village.

Approbation du compte rendu du 6 octobre 2014

Après lecture le conseil approuve le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal à l'unanimité.

Compte rendu des commissions et réunions :

Il est rapporté que d'importantes dégradations sont à déplorer sur la loge de vigne (descellement des pierres, fenêtres, bancs et serrures cassés, écritures sur les murs ...). Contact sera pris avec l'assureur et des devis de remise en état seront demandés.

Il est à noter que plusieurs autres actes d'incivilités ont été relevés dans la semaine : boîtes aux lettres arrachées, vitres cassées, jardinières volées, pétards en pleine nuit entre autres.

La gendarmerie a été alertée et doit enquêter.

Pour le remplacement de Madame TROUSSEY trois candidatures ont été retenues, le choix s'est porté sur Madame Jocelyne CHOQUET qui doit arriver au 1^{er} Décembre 2014.

Des élus de Bourgueil ont souhaité rencontrer le SMIPE au sujet de la tarification de l'accès à la déchetterie pour les professionnels. Une réunion a eu lieu fin octobre, le travail va se poursuivre pour que cette tarification soit la plus juste possible.

Comice Agricole : réunion le 18 novembre, le prochain comice est prévu pour les 27 et 28 Aout 2016.

Repas des personnes âgées : il est programmé pour le 30 novembre 2014, la distribution des colis se déroulera le 29 novembre 2014 pour les anciens qui ne participeront pas au repas soit une trentaine de visites.

L'exposition du 11 novembre sera réinstallée dans la salle du Conseil Municipal pour quelques jours, les dates restent à définir.

SCIACEBA : Avant décembre les travaux de nettoyage des berges du Changeon doivent commencer entre Grand moulin et Moulin Boutard

Concours fleurir la France : La commune a remporté un prix : un rosier grimpant.

Le 5 décembre, une centaine de professeurs des écoles privées de l'ouest 37 va venir découvrir le sentier d'interprétation.

Le 23 novembre une bourse aux jouets sera organisée par l'association ARBRE à la Salle des Fêtes

SIEIL : Le renforcement électrique rue du fort Hudeau est à l'étude pour 2015

Syndicat des Cavités souterraines : la cotisation 2015 sera fixée à 0.69 € par habitant.

01 : Délibération 2014-50: **CONVENTION DE PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITE DE LA CHAPELLE SUR LOIRE AUX FRAIS DE SCOLARIT ET AUX FRAIS DE REPAS POUR LES ENFANTS CHAPELONS SCOLARISES A BENAIS**

Vote Pour : 14 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Considérant la suppression des postes d'enseignants à l'école primaire de La Chapelle Sur Loire depuis septembre 2013 et la prise en charge des enfants chapelons dans différentes école du territoire,
Considérant qu'il est nécessaire d'établir une convention de participation de la municipalité de La Chapelle Sur Loire aux frais assumés par les collectivités du territoire pour l'accueil des enfants chapelons,
Considérant que lesdits frais concernent les frais de fonctionnement liés au bâtiment de l'école et de restauration scolaire,

Madame le Maire présente le projet de convention entre la commune de Benais et la commune de La Chapelle sur Loire et informe que ce dernier a été approuvé par le Conseil municipal de La Chapelle sur Loire lors de sa séance du 03 novembre dernier.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention de participation telle qu'annexée à la présente délibération,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

02 : Délibération 2014-51: **CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

Vote Pour : 14 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 26,

Vu le décret 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Considérant que le contrat actuel de la collectivité arrive à terme le 31 décembre prochain,

Considérant que plusieurs assureurs ont été consultés afin d'obtenir des propositions pour l'assurance des risques statutaires,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE d'accepter la proposition de QUATREM assurance,

PRECISE que la garantie couvrira les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL pour tous les risques, avec une franchise de 15 jours pour les arrêts en maladie ordinaire,

PRECISE que l'assiette de cotisation est fixée à 5.05% du traitement indiciaire brut annuel, majoré des primes maintenues en cas d'absence pour maladie, de la NBI et du Supplément Familial de Traitement,

PRECISE que la date d'effet du contrat est fixée au 1^{er} janvier 2015 et qu'il est conclu pour cinq ans,

AUTORISE Madame le Maire à prendre et à signer tout document y afférent.

03 : Délibération 2014-52: COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Vote Pour : 14 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Vu l'article 1650 du Code général des impôts,

Considérant qu'il convient de soumettre au directeur des services fiscaux une liste de contribuables de la commune répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

DRESSE la liste de proposition suivante :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
M. Jean-Pierre CHANDELILLE	M. RICHARD Pierre
M. Pierre DELANOUE	M. Michel GUILBAUD
M. Laurent FAUVY	M. Jean-Luc BOUDREAU
M. Guy RAYNAL	Mme Michèle LEMOINE
M. Jean-Marie LECHINE	Mme Dorothée ROUSSEL
M. Hubert LEGASTELOIS	Mme Edith MAGNAN
M. Stéphane DIEUMEGARD	M. Thierry POTIRON
M. Claude BOISDRON	Mme Françoise DEZE
M. Pierre NION	M. Cyrille HALLIEN

04 : Délibération 2014-53: COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Vote Pour : 14 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Vu l'article 1650 A du Code général des impôts,

Considérant qu'il convient de soumettre à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil une liste de contribuables de la commune répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs,

Madame le Maire rappelle que la CIDD intervient dans le cadre de la révision foncière des locaux professionnels, des biens divers assimilés et des établissements industriels,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

DRESSE la liste de proposition suivante :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
M. Guy RAYNAL	Mme Michèle LEMOINE
M. Hubert LEGASTELOIS	Mme Dorothée ROUSSEL

05 : Délibération 2014-54: DECISION MODIFICATIVE N°4 – MATERIEL INFORMATIQUE

Vote Pour : 14 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°2014-15 du 17 mars 2014 approuvant le budget primitif 2014,

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'autoriser la modification suivante du budget de l'exercice 2014 pour permettre l'acquisition de matériel informatique performant afin de répondre aux demandes croissantes de dématérialisation de procédures :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre / Article Désignation	Dépenses		Recettes	
	Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
Chapitre 022 Dépenses imprévues	3 400.00 €	/	/	/
Chapitre 023 Virement sect° investissement	/	3 400.00 €	/	/
TOTAL :	3 400.00 €	3 400.00 €	/	/

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre / Article Désignation	Dépenses		Recettes	
	Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
Chapitre 021 Virement de la sect° de fonctionnement	/	/	/	3 400.00 €
Opérat° 242 / Article 2183	/	3 400.00 €	/	/
TOTAL :	/	3 400.00 €	/	3 400.00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte cette proposition

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10

Mme BENESTON	M. BOISDRON	M. BRODSKY	M. COLMAN	Mme COUINEAU
		Excusé		
Mme DÉZÉ	M. GUILBAUD	M. HALLIEN	Mme LAURENT	M. NION
M. PLANTIER	Mme RIOCREUX	Mme RUOPPOLO- COUINEAU	M. SOUCHU	M. TOQUARD
				Excusé